

## Établissez vos antécédents de solvabilité avec une carte *Visa*\* RBC Banque Royale

Au Canada, si vous voulez emprunter de l'argent pour faire un achat important, vous devez avoir de bons antécédents de solvabilité. Une carte *Visa* RBC Banque Royale est l'un des meilleurs moyens de commencer à les établir.

Vos antécédents sont constitués de renseignements que les institutions financières, les commerçants et d'autres prêteurs ont recueillis sur la manière dont vous avez géré vos dettes dans le passé. Les agences de notation centrales du Canada suivent la façon dont les Canadiens empruntent et remboursent, puis établissent une cote de crédit pour chaque emprunteur. Une bonne cote de crédit prouve, pour les prêteurs éventuels, qu'ils peuvent compter sur vous pour payer vos factures et faire vos paiements à temps.

### Aider les nouveaux arrivants à s'établir

Pour les gens qui arrivent au Canada, l'une des façons les plus faciles et les plus efficaces de commencer à établir des antécédents de solvabilité est d'obtenir une carte de crédit canadienne.

Il est très simple d'obtenir une carte *Visa* RBC Banque Royale. Il vous faut une pièce d'identité, et certains renseignements personnels. Passez en succursale, nous vous fournirons tous les détails.

Même si vous avez une carte de crédit de votre pays d'origine, vous devriez vous procurer une carte canadienne pour plusieurs raisons :

- C'est un moyen commode de faire vos achats et de payer les services.
- Les cartes de crédit sont indispensables pour certains achats, par exemple la signature d'un contrat pour un téléphone cellulaire, la location d'une voiture ou le magasinage en ligne.
- Elles vous permettent de faire vos achats courants, sans avoir à transporter de sommes importantes.
- Vous faites vos achats en dollars canadiens et évitez les frais de change.
- Vous pouvez souvent vous en servir comme pièce d'identité.
- Lorsque votre dossier d'antécédents de solvabilité est créé au Canada, vos antécédents de solvabilité établis à l'étranger ne sont pas pris en compte.

### La carte *Visa* RBC Banque Royale avec garantie

Selon votre situation, la carte *Visa* RBC Banque Royale avec garantie pourrait être avantageuse. Avec cette carte, vous déterminez le montant du crédit dont vous pensez avoir besoin, puis vous déposez cette somme, en garantie. Par exemple, un dépôt de sécurité de 1 000 \$ vous donnerait droit à une limite de dépense de 1 000 \$ sur votre carte *Visa* RBC Banque Royale.

Vous devez demander une carte avec garantie dans une succursale RBC.



### Votre dépôt de sécurité : c'est un investissement

Votre dépôt de sécurité est placé dans un certificat de placement garanti (CPG) RBC, et vous rapporte des intérêts. Le montant déposé fructifie, pendant que vous établissez vos antécédents de solvabilité. Une fois votre cote de solvabilité établie, la garantie sera supprimée de votre compte *Visa*. L'établissement d'une cote de solvabilité peut prendre jusqu'à 18 mois, il est donc important de ne pas attendre pour entamer le processus.

### Conseils pour utiliser le crédit à bon escient

Pour assurer la sécurité de vos renseignements personnels et établir de bons antécédents de solvabilité, n'oubliez jamais de faire ce qui suit :

- Signez votre carte *Visa* RBC Banque Royale au verso dès que vous la recevez.
- Comparez vos reçus à vos relevés mensuels et signalez tout écart.
- Payez le solde intégral chaque mois, au plus tard à la date d'échéance.
- Ne dépassez jamais votre limite de crédit.

### Qui devrait avoir une carte de crédit

Dans la plupart des cas, il est conseillé que tous les adultes de plus de 18 ans aient leur propre compte de carte de crédit. Ainsi, chacun des membres de votre famille établira ses propres antécédents de solvabilité et préparera son avenir.

Par ailleurs, vous pouvez demander qu'une autre personne, votre conjoint par exemple, soit cotitulaire de votre carte *Visa* RBC Banque Royale. Le cotitulaire recevra une carte, mais vous serez le titulaire principal, tous les achats figureront à votre compte, et vous serez le seul à établir des antécédents de solvabilité.

### Choisir sa carte *Visa* RBC Banque Royale

Nous offrons une large gamme de cartes de crédit *Visa* RBC Banque Royale. Que vous recherchiez une carte qui permet d'obtenir des primes sous forme de voyages et de produits, des rabais intéressants ou un taux d'intérêt avantageux, ou encore une carte Or ou Platine, nous offrons une gamme de produits qui complètent et rehaussent votre mode de vie tout en récompensant vos habitudes de dépenses. Nous voulons nous assurer que vous obtenez la meilleure valeur, la plus grande sécurité et la commodité optimale pour votre argent.

### Prêt à commencer ?

Si vous désirez demander une carte *Visa* RBC Banque Royale, passez en succursale et interrogez un membre de notre équipe. Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur les cartes *Visa* RBC Banque Royale en ligne, à l'adresse [www.rbc.com/francais/canada](http://www.rbc.com/francais/canada).

### Termes bancaires importants

Voici la définition des termes que vous devriez comprendre pour demander une carte de crédit.

**Antécédents de solvabilité.** Renseignements que les institutions financières, les commerçants et d'autres prêteurs ont recueillis sur la manière dont vous avez géré vos dettes dans le passé.

**Dépôt de garantie.** Montant égal au crédit dont vous désirez bénéficier sur une carte *Visa* RBC Banque Royale. RBC conserve le montant de garantie au cas où vous seriez dans l'impossibilité de rembourser le montant dû sur la carte de crédit.

**Guichet automatique bancaire (GAB).** Appareil libre-service où vous pouvez faire vos opérations bancaires courantes et retirer de l'argent à l'aide de votre Carte-client et de votre NIP.

**Limite de crédit.** Montant de crédit que l'institution financière octroie au client. Il peut aussi s'agir du montant maximal que l'émetteur de la carte de crédit permet au titulaire d'emprunter avec sa carte.

**Rapport de solvabilité.** L'historique de votre cote de solvabilité, compilé par les agences de notation centrales du Canada, auquel peuvent accéder les banques et les services publics, entre autres, pour vérifier vos habitudes de gestion du crédit.

**Solde de carte de crédit.** Montant total dû sur votre carte de crédit.



Tous les produits *Visa* mentionnés dans cette brochure sont offerts par la Banque Royale du Canada. Cette publication fournit des renseignements d'ordre général uniquement et ne vise pas à donner des conseils précis. Aucun service n'est offert et aucun client n'est sollicité là où la loi l'interdit.

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

\* Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisation sous licence.

© 2007 Banque Royale du Canada. Tous droits réservés. Imprimé au Canada 07/07